



## CRÉATION D'UNE LÔNE ENTRE TARASCON ET ARLES

Retour d'expérience d'actions pour les zones humides des vallées du Rhône et de la Saône

### MAÎTRE D'OUVRAGE



« La création de la lône entre Tarascon et Arles, réalisée dans le cadre des travaux de création d'une digue de protection, est une action de grande ampleur. La GEMAPI prend ici tout son sens : allier prévention des inondation et gestion des milieux aquatiques. L'ambition de renaturation est accomplie. Les travaux étant terminés, place au suivi ! »

Thibaut Mallet,  
directeur du SYMADREM



Localisation de la lône entre Tarascon et Arles

### SURFACE TOTALE

23 hectares

### DATE DE RÉALISATION

2019 - 2021

### LOCALISATION

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Département des Bouches-du-Rhône  
Communes de Tarascon et Arles

### TYPE D'OPÉRATION

Renaturation précédée d'une acquisition foncière

### TYPE DE MILIEU

Annexe fluviale

### OCCUPATION DU SOL

Culture annuelle avant travaux

### COÛT TOTAL

3,4 M€ HT

### LE PROJET EN BREF

Dans le cadre de la création de la digue Tarascon-Arles, le SYMADREM a créé une lône pour compenser l'impact hydraulique du nouvel ouvrage de protection. Cette lône conçue artificiellement a permis de prélever 600 000 m<sup>3</sup> de matériaux nécessaires aux travaux de construction de la digue. La lône a été conçue de manière à accueillir les mesures compensatoires du projet de création de digue et à aller même au-delà de ces mesures. Des opérations plus spécifiques de compensation ont également été déployées, notamment la transplantation de plants d'Aristolochie à feuilles rondes, de Nivéole d'été et la végétalisation de l'espace inter-remblai entre la digue nouvellement créée et le remblai SNCF.

## POURQUOI CE PROJET ?



Guêpier d'Europe  
(*Merops apiaster*)

Construit en 1845, le remblai ferroviaire en terre faisait office de digue alors que ce n'était pas sa vocation. Lors de la crue centennale de 2003, deux digues de protection des trémies ferroviaires ont cédé, causant en rive gauche du Rhône, l'inondation de la plaine du Trébon et des quartiers nord d'Arles. 8 000 personnes ont été inondées et 350 millions de dommages ont été causés. L'objectif des travaux a été de passer d'un risque d'inondation brutale, violente et aléatoire par brèche très probable pour des crues moyennes du Rhône, à une inondation prévisible mais très faible par déversement sans brèche pour des crues rares. À cette fin, une digue a été créée à l'ouest du remblai ferroviaire. Cette digue comprend un tronçon résistant à la surverse d'une longueur de 5 km permettant d'accepter les inondations pour des crues supérieures à la centennale. À l'amont et à l'aval de ce tronçon, la digue est calée 50 cm au-dessus du niveau d'eau atteint par la crue millénale du Rhône pour éviter les risques de contournement de la digue résistante à la surverse en cas de crue déversante.

En compensation de cet aménagement, une île a ainsi été créée, d'une longueur de 3,5 km. À proximité de la nouvelle digue, elle est implantée sur d'anciennes vignes et présente un gain écologique en termes d'habitats naturels.



Rollier d'Europe  
(*Coracias garrulus*)

OBJECTIFS VISÉS	ACTIONS MENÉES
<b>Créer une île</b> en rive gauche du Rhône.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Terrassement général <b>1</b>. Le fond de la île se situe entre 3,5 et 7 m par rapport au terrain naturel.</li> <li>• Évacuation des déblais pour constituer la nouvelle digue.</li> <li>• Suppression de l'atterrissement de l'usine Fibre Excellence et réutilisation des matériaux.</li> </ul>
<b>Renaturer</b> le milieu.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modelage de détail du fond de île.</li> <li>• Nappage des mares permanentes par des matériaux argileux.</li> <li>• Végétalisation des habitats créés (hélrophytes, hydrophytes, arbustes, saules) <b>2</b>.</li> </ul>
<b>Favoriser</b> la colonisation du milieu par la Diane.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Récolte de graines sur les stations existantes d'Aristolochie à feuilles rondes (plante hôte de la Diane) impactées par le projet.</li> <li>• Tests de protocoles de germination.</li> <li>• Réintroduction de tubercules, plantés dans un trou creusé manuellement en période de dormance de l'espèce.</li> </ul>
<b>Compenser</b> les stations de Nivéole d'été impactées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Récolte des individus de Nivéole d'été.</li> <li>• Plantation des bulbes <b>3</b>.</li> <li>• Suivi de la reprise des individus après plantation.</li> </ul>

## INFOS CLÉS

**23 hectares**

dédiés à une diversité de milieux naturels.

**200 gîtes**

aménagés pour la faune sauvage.

Plantation de **500 arbres**, **16 000 arbustes**, **16 000 hélrophytes** et **2 000 baliveaux**.

**De nombreuses espèces présentes :**

Castor d'Europe, Guêpier, Rollier d'Europe, Genette commune...

## ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Un [projet d'éducation à l'environnement](#) a commencé en 2023 et se poursuit, en partenariat avec le CPIE Rhône-Pays d'Arles. Il permet de former les élèves des communes voisines aux enjeux liés au Rhône et aux zones humides.

Une aire terrestre éducative a été créée en 2024 dans le cadre de ce projet.



Les élèves de 4<sup>e</sup> animant un jeu de piste sur la lône

## IDÉES À RETENIR

- **Des suivis sont prévus sur la lône** pour étudier les dynamiques écologiques et construire le plan de gestion du site en accord avec les objectifs scientifiques préalablement définis. Un inventaire faune-flore quatre saisons est en cours (2024-2025) pour établir l'état initial.
- **Un suivi spécifique** est réalisé pour étudier **l'évolution de la population d'Aristoloches à feuilles rondes, de la Diane et de la Nivéole d'été**. Ce suivi est annuel les 6 premières années puis s'échelonne tous les 3 ans, la 9<sup>e</sup>, la 12<sup>e</sup> et la 15<sup>e</sup> année. Le but est de s'assurer de l'efficacité des mesures et de la pérennité des stations.
- **Un suivi topographique de la lône** est également prévu afin de s'assurer que le milieu ne se referme pas.
- **Un arrêté préfectoral de protection de biotope** doit être établi afin de garantir la vocation de conservation de la biodiversité de la lône.

## BILAN

La mise en eau de la lône se fait par l'ouverture de la lône du Castellet. Il y a eu de nombreuses mises en eau par les crues du Rhône. Elles ont permis de développer une mosaïque d'habitats dans les différentes mares permanentes et semi-permanentes.

Le milieu s'est végétalisé et est prometteur. De nombreux taxons sont représentés. Cependant, la problématique des espèces exotiques envahissantes herbacées est fortement présente.

### **Aristoloches à feuilles rondes :**

Plusieurs stations sont bien implantées. La colonisation de la chenille de Diane reste à confirmer.

### **Nivéole d'été :**

Des suivis ont eu lieu en 2021 et 2022. Les résultats sont bons et encourageants. La Nivéole s'adapte à son nouvel environnement et la fructification a lieu.



1 Terrassement



2 Nappage du fond de lône en terre végétale



3 Transplantation de Nivéole d'été



4 Opération d'ensemencement

## AVANT / APRÈS



Lône avant travaux



Lône après travaux et renaturalisation

## PERSPECTIVES

- Cartographie et inventaire des différents enjeux.
- Introduction d'un arrêté de protection de biotope.
- Mise en place d'un comité de suivi de la lône.
- Elaboration d'un plan de gestion du site.
- Développement des activités de sensibilisation aux enjeux de biodiversité.

## PARTENARIAT

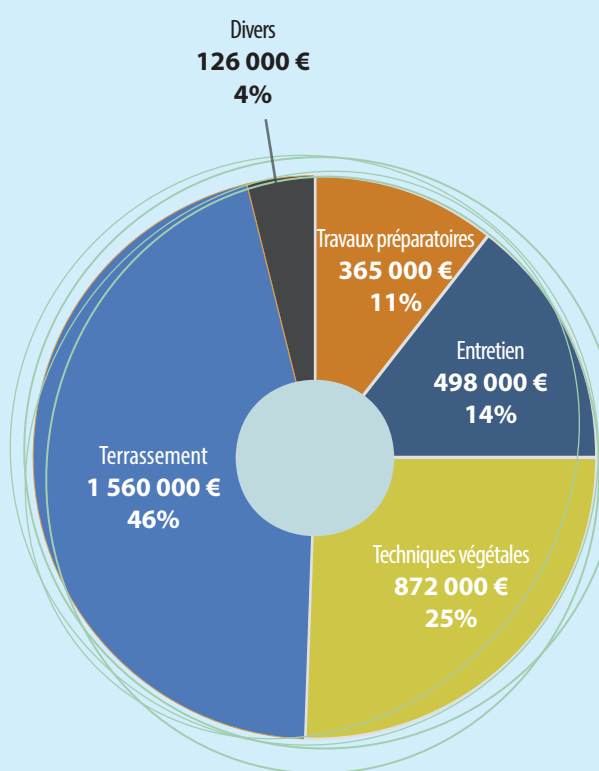
Partenaire technique :



Partenaires financiers :



## BUDGET DES TRAVAUX



Coût total : 3 421 000 € HT

En savoir

Cette fiche a été réalisée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels en partenariat avec le SYMADREM, dans le cadre du Plan Rhône-Saône.

### Contact :

Thibaut MALLET, Directeur général des services  
symadrem@symadrem.fr  
04 90 49 98 07  
[www.symadrem.fr](http://www.symadrem.fr)



En savoir plus : [www.symadrem.fr/construire-preserver/operations/chantiers/creation-dune-digue-entre-tarascon-et-arles](http://www.symadrem.fr/construire-preserver/operations/chantiers/creation-dune-digue-entre-tarascon-et-arles)

Voir les autres fiches REX Rhône & Saône : <https://reseau-cen.org/fleuves-milieux-humides/pole-rhone-saone/les-zones-humides>